

Concevoir et mener des ateliers d'improvisation théâtrale en institution

Certification au répertoire spécifique

Référentiel de compétences et d'évaluation

Intitulé de la certification : Concevoir et mener des ateliers d'improvisation théâtrale en institution		
Objectif de la certification	Public visé	Prérequis à la formation Prérequis à la certification
<p>La certification "Concevoir et mener des ateliers d'improvisation théâtrale en institution" a pour vocation d'attester que le candidat a la capacité de mettre en place un atelier d'improvisation théâtrale spécialement adapté à un public particulier pris en charge en institution. Cet atelier aura des effets non seulement récréatifs mais également de dynamisation et de développement des savoir-être relationnels et communicationnels des bénéficiaires de l'atelier.</p> <p>Les compétences attestées par la certification sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir un projet d'atelier périodique d'improvisation théâtrale adapté à un public spécifique, dans son contexte institutionnel ; - concevoir les séances d'ateliers à partir d'exercices techniques et de jeux d'improvisation théâtrale ; - préparer les exercices techniques et les jeux d'improvisation théâtrale adaptés ; - conduire les exercices techniques d'improvisation théâtrale ; - animer les jeux d'improvisation théâtrale. 	<p>Les destinataires de la certification sont des professionnels du soin et/ou de l'accompagnement travaillant en institutions, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels socio-éducatifs : cadres, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes, animateurs... - Aides médico-psychologiques accompagnant des personnes fragiles dans des structures médico-sociales ou sanitaires, - Autres professions de l'action sociale (assistant de service social...) - accompagnant les personnes dans la résolution de difficultés... - Professions médicales : infirmiers-ères, aides-soignant-e-s... - Professions d'accompagnement psychologique et/ou social, psychologues... 	<p>Prérequis à la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du français oral et capacité à écrire en français • Expérience d'un an auprès d'un public en institution • Expérience associative ou professionnelle d'un an en animation • Expérience d'une pratique artistique d'un an • Lettre de motivation <p>Prérequis à la certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir participé à une formation complète « Concevoir et mener des ateliers d'improvisation théâtrale en institution »

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour les accueillir.

Notre référent handicap se tient à la disposition des candidats pour, le cas échéant, aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation ; et adapter si nécessaire le matériel et les supports.

Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>C1 Définir un projet d'ateliers périodiques d'improvisation théâtrale en institution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - C1.1 Analyser les caractéristiques, buts et contraintes de l'institution, en s'informant auprès des équipes, afin de déterminer les objectifs du projet d'ateliers d'improvisation théâtrale. - C1.2 Collecter les informations sur le public participant (état physique et psychologique, et y compris prise en charge du handicap), en échangeant avec les équipes de l'institution, afin de préparer les ateliers d'improvisation théâtrale. - C1.3 Établir une proposition de projet d'atelier d'improvisation théâtrale, en précisant les modalités techniques et pratiques, afin de répondre aux besoins de l'institution et du public participant. 	<p>La certification se déroule en quatre épreuves : une épreuve écrite, deux épreuves pratiques et un entretien devant un jury. Le candidat est mis en situation professionnelle au travers d'un cas pratique qu'il définit lui-même. Les compétences sont évaluées par tous les membres du jury et l'évaluation porte sur l'ensemble des compétences.</p> <p><u>Épreuve écrite / Durée : 1h30</u> Le candidat remplit en une heure et demie un formulaire de quatre pages comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la présentation du projet d'ateliers périodiques en institution (C1) - un projet de séance d'atelier détaillé (C2) - le déroulé précis d'un des exercices techniques de la séance, choisi pour l'épreuve pratique (C3) - le déroulé précis d'un des jeux d'improvisation de la séance, choisi pour l'épreuve pratique (C3) 	<p>Dans sa production écrite, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit les caractéristiques d'un public précis choisi par le candidat qui détermineront sa réceptivité à un atelier d'improvisation théâtrale visant un impact de dynamisation de formation. - Formule les buts et contraintes de l'institution de prise en charge de ce public qu'il a choisie pour accueillir ce projet d'atelier - Propose et justifie des objectifs d'atelier en cohérence avec les caractéristiques, buts et contraintes ainsi définis. - Définit les modalités pratiques de l'atelier, en particulier : durée, fréquence et lieu des séances, son appellation, le nombre de participants et la coordination avec l'équipe de l'institution. - Définit une procédure d'évaluation/bilan de la série d'ateliers et précise les modalités d'échange avec les participants, le personnel de l'institution et le cas échéant, les membres extérieurs pour collecter et analyser les retours. - Précise les modalités d'inclusion de personnes sujettes à un handicap dans l'atelier, selon le type de handicap, et ce qu'elles pourraient conduire à modifier dans l'organisation de l'atelier.
<p>C2 Concevoir les séances d'atelier d'improvisation théâtrale</p> <ul style="list-style-type: none"> - C2.1 Définir des objectifs de séance, en s'appuyant sur l'expérience des séances précédentes et l'évolution des participants, afin de répondre aux objectifs de l'atelier. - C2.2 Choisir des exercices et/ou des jeux d'improvisation théâtrale, en tenant compte de leurs caractéristiques et de leurs apports, afin de produire l'impact voulu de dynamisation et de 	<p><i>Compétences évaluées lors de cette épreuve : C1 + C2+ C3</i></p> <p><u>1^e Epreuve pratique / Durée : 10 minutes</u> Pendant une mise en situation de 10 minutes, le candidat conduit l'exercice technique qu'il a choisi, les autres candidats jouent le rôle de participants.</p>	<p>Dans sa production écrite, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présente les objectifs centraux de la séance en lien avec le contexte et les objectifs de l'atelier, ainsi que le cas échéant, l'expérience des séances précédentes. - Détaille et justifie un programme de séance minuté adapté au thème de la séance, au public et au contexte de l'atelier, comprenant des exercices techniques et des jeux d'improvisation théâtrale, ainsi que des temps d'échange avec les participants. - Module ce programme de séance si nécessaire pour

<p>développement des savoir-être relationnels et communicationnels des bénéficiaires de l'atelier.</p> <ul style="list-style-type: none"> - C2.3 Concevoir un déroulé de séance, articulant les différents temps dans une logique de progression, afin de produire une séance dynamique et ludique. 	<p>Le candidat présente brièvement le contexte de l'atelier, les caractéristiques du public puis donne les consignes de l'exercice, le conduit et le conclut.</p> <p><i>Compétences évaluées lors de cette épreuve : C4</i></p>	<p>s'adapter à différents types de handicap possibles parmi les participants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit des critères d'évaluation des exercices techniques et des jeux d'improvisation théâtrale et enfin de la séance dans son ensemble.
<p>C3 Préparer les exercices techniques et les jeux d'improvisation théâtrale</p> <ul style="list-style-type: none"> - C3.1 Choisir le thème des jeux d'improvisation en fonction des objectifs de la séance et de l'expérience des ateliers précédents afin de leur donner le maximum de sens. - C3.2 Définir le déroulé des exercices techniques et des jeux d'improvisation en tenant compte des consignes, des évolutions possibles et des points de vigilance afin de les adapter au public participant, y compris s'il est porteur de handicap. - C3.3 Préparer les consignes des exercices techniques et des jeux d'improvisation en fonction du cadre de l'atelier, des caractéristiques des publics et de leur expérience. - C3.4 Savoir expliquer les apports des exercices techniques et des jeux d'improvisation en fonction des objectifs pertinents pour les participants afin de favoriser leur intégration de ces apports. - C3.5 Repérer les points de vigilance et les modes de réponses envisagées au déroulement des exercices techniques et jeux d'improvisation afin de se préparer à réagir de manière appropriée pour s'assurer que l'exercice reste encourageant même en cas de difficultés à le réaliser. - C3.6 Prévoir le cadrage des retours des participants, des spectateurs au jeu 	<p><u>2^e Epreuve pratique / Durée : 10 minutes</u></p> <p>Pendant une mise en situation de 10 minutes, le candidat anime le jeu d'improvisation qu'il a choisi, les autres candidats jouent le rôle de participants et de spectateurs. Il précise qu'il s'adresse au même public, du même atelier, dans la même institution.</p> <p>Il donne les consignes du jeu, l'anime et le conclut.</p> <p><i>Compétences évaluées lors de cette épreuve : C5</i></p> <p><u>Entretien devant le jury / Durée : 10 minutes</u></p> <p>Seul face au jury, le candidat, répond pendant 10 minutes aux questions des membres du jury portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le projet d'atelier périodique (C1) - la conception de la séance (C2) - la préparation de l'exercice technique et du jeu d'improvisation (C3) - la conduite de l'exercice technique (C4) - l'animation du jeu d'improvisation (C5) <p>Les compétences sont évaluées par tous les membres du Jury. Le candidat est mis en</p>	<p>Dans sa production écrite, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nomme, décrit et explique l'objectif principal de l'exercice technique et du jeu d'improvisation. - Précise les spécificités du public, y compris s'il est porteur de handicap, et du contexte à prendre en compte pour les consignes et la conduite de l'exercice technique et l'animation du jeu d'improvisation. - Rédige les consignes initiales, les compléments de consignes et les précisions orales à prévoir en cours d'exercice technique et de jeu d'improvisation. - Indique une ou plusieurs évolution(s) possible(s) de l'exercice . - Définit les modalités de conclusion de l'exercice technique et du jeu d'improvisation : explications sur ses apports et questions aux participants. - Explique les points de vigilance à prendre en compte et les réponses envisageables. - Explique et justifie clairement le cadrage des retours des participants, des spectateurs et les siens.

<p>d'improvisation et les objectifs des retours techniques de l'animateur.</p>	<p>situation professionnelle <i>Compétences évaluées lors de cette épreuve : C1+C2+C3+C4+C5</i></p>	
<p>C4 Conduire les exercices techniques d'improvisation théâtrale</p> <ul style="list-style-type: none"> - C4.1 Expliquer les consignes de façon claire et précise en s'adressant à tous les participants afin de les mobiliser. - C4.2 Diriger efficacement le groupe en donnant les explications complémentaires utiles, en repérant les erreurs de compréhension des consignes ou les écarts par rapport à l'objectif de l'exercice et en les signalant en temps réel aux participants afin qu'ils réalisent pleinement l'exercice et bénéficient de ses apports. - C4.3 Animer de façon attentive et encourageante, en alternant retours au groupe dans son ensemble et aux participants individuellement, afin de permettre à chacun de se sentir valorisé. - C4.4 Adapter son animation si besoin, en tenant compte des réactions des participants, en particulier pour tout sujet à un handicap, pour répondre au mieux à leurs besoins. - C4.5 Conclure l'exercice en sollicitant et en valorisant l'expression des participants sur leur vécu de l'exercice. 	<p><u>Modalités d'attribution de la certification :</u> Chaque compétence est évaluée séparément conformément à une grille d'évaluation qui comporte de 4 à 8 critères par compétences. Une compétence est considérée comme acquise à deux conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La majorité des critères d'évaluation est jugée <i>assez satisfaisante</i> ou <i>tout à fait satisfaisante</i> - Aucun critère d'évaluation n'est jugé <i>pas du tout satisfaisant</i> <p>L'acquisition de l'ensemble des 5 compétences est nécessaire à l'obtention de la certification. Aucune acquisition partielle de la certification n'est prévue.</p> <p>⇒ 40% de la notation vaut pour l'épreuve écrite ⇒ 30 % de la notation vaut pour l'épreuve pratique de mise en situation ⇒ 30% de la notation vaut pour l'entretien avec le jury</p>	<p>Dans son épreuve pratique de conduite d'un exercice d'improvisation, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilise des phrases courtes et précises pour expliquer les consignes et donne toutes les explications complémentaires utiles au bon aboutissement de l'exercice. - Signale à un ou plusieurs participant(s) les erreurs éventuelles de compréhension des consignes et les écarts par rapport à l'objectif de l'exercice. - Met en confiance les participants par une attitude souriante et ouverte. - Précise au cours d'exercice ou à la fin ce que celui-ci apporte à chacun et au groupe. - Questionne et rebondit sur les réactions des participants et alterne retours au groupe dans son ensemble et aux participants individuellement en n'en oubliant aucun. - Adapte les consignes en fonction du déroulement de l'exercice pour favoriser son succès et lui donner les impacts voulus. - Adapte son mode d'animation si besoin, en particulier pour tout sujet à un handicap. - Questionne et valorise l'expression des participants sur leur vécu de l'exercice et le sens qu'ils lui donnent.
<p>C5 Animer les jeux d'improvisation théâtrale</p> <ul style="list-style-type: none"> - C5.1 Expliquer les consignes de façon claire, précise et dynamique afin d'amener des participants à se mettre très vite en jeu. - C5.2 Être attentif aux participants, y compris dans la prise en compte d'un handicap éventuel, et intervenir si nécessaire pour recadrer ou enrichir l'improvisation. - C5.3 Inviter les participants à exprimer leur vécu et 	<p><u>Les conditions de présentation aux épreuves d'évaluation</u> Le candidat pourra se présenter à la certification (épreuve écrite, épreuve pratiques 1 & 2 et entretien devant le jury) seulement s'il a participé à une formation</p>	<p>Dans son épreuve pratique d'animation d'un jeu d'improvisation, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilise des phrases courtes et précises pour expliquer les consignes dans une attitude dynamique et encourageante. - Est attentif à l'attitude des participants et des spectateurs, en particulier en cas de handicap, recadre le cas échéant spectateurs ou participants et propose au moins un enrichissement de l'improvisation. - Invite les participants puis les spectateurs à s'exprimer en

<p>les spectateurs à donner des retours bienveillants pour stimuler leurs capacités d'observation et d'analyse.</p> <ul style="list-style-type: none"> - C5.4 Donner des retours concrets et encourageants aux participants sur les points techniques les plus pertinents afin de donner aux participants et aux spectateurs des repères utiles et encourageants. 	<p>complète « Concevoir et mener des ateliers d'improvisation théâtrale en institution».</p>	<p>veillant à ce que les retours soient concrets et positifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donne des retours techniques à la fois précis et bienveillants aux participants en respectant les priorités qu'il s'était données.
--	--	--